



PROJET DE RÈGLEMENT

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, par la soussignée, greffière à la Ville de Dolbeau-Mistassini, que lors d'une séance ordinaire tenue le 30 mars 2026, le conseil municipal a présenté le projet de règlement numéro 1999-26 édictant le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal de la Ville de Dolbeau-Mistassini, en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil municipal de la Ville de Dolbeau-Mistassini établit notamment ce qui suit :

- L'énoncé des valeurs fondamentales auxquelles les membres du conseil adhèrent, soit :
 - L'intégrité;
 - La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
 - Le respect et la civilité;
 - La loyauté envers la Ville;
 - L'équité;
 - L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil;
 - Le professionnalisme.
- Les comportements déontologiques favorisant l'intégration des valeurs précitées dans le processus de prise de décisions des membres du conseil et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
- Les mesures visant à prévenir les conflits éthiques et à les résoudre efficacement et avec discernement;
- Les mesures d'application et de contrôle relatives aux manquements déontologiques.

Ce projet de règlement sera soumis pour adoption au cours de la séance ordinaire du conseil de la ville qui aura lieu le lundi 20 avril 2026, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 1100, boulevard Wallberg.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement visé par le présent avis au Service du greffe de la Ville de Dolbeau-Mistassini, au 1100, boulevard Wallberg, pendant les heures régulières de bureau, ou sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante : <https://www.ville.dolbeau-mistassini.qc.ca/ma-ville/vie-democratique/avis-publics/>

Donné à Dolbeau-Mistassini,
le 30 mars 2026

M^e Marie Claude Boily, avocate